



La signalétique lumineuse est enfin installée

Bessines &chos



Octobre – Novembre 2021

Chères Bessinoises, chers Bessinois

Dans cet éditorial, j'ai souhaité vous informer de plusieurs sujets importants sur lesquels je continue à travailler avec l'appui des employés municipaux :

1° L'élection municipale

Le dernier Bessines Echos vous a appris la démission collective des conseillers qui me soutiennent afin de satisfaire aux conditions d'une nouvelle élection municipale. Cette élection dite partielle sur le plan national (seule la commune de Bessines est concernée) portera sur une ou plusieurs listes complètes de 19 conseillers. Les conseillers seront élus en fonction des suffrages obtenus par chaque liste présente à cette élection. La Préfecture a retenu la date du 5 décembre 2021 pour le premier tour et celle du 12 décembre pour le second tour si nécessaire. L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au vendredi 29 octobre 2021.

La campagne électorale débutera le 22 novembre pour se terminer le 4 décembre à 00h.

La salle Noisy sera mise à disposition des candidats pour se réunir et y faire campagne.

2° Le projet de maison relais de l'UDAF

Par arrêté municipal en date du 18 octobre, j'ai refusé le permis de construire déposé par l'UDAF le 21 juin 2021 au motif d'installations ou d'aménagements non autorisés par le règlement du plan local d'urbanisme.

J'ai invité l'UDAF à revenir vers les parties concernées par l'aménagement de leur terrain pour concevoir en concertation avec toutes ces parties un nouveau projet répondant mieux aux attentes exprimées.

3° Le projet de maison de santé

Ce projet est soumis au préalable de fouilles archéologiques sur le terrain des Taillées. L'appel d'offres a été dépouillé et la Direction Régionale des Affaires Culturelles a donné un avis favorable au choix des soumissionnaires. Il reste le coût exorbitant de ces fouilles (plus de 350 000 € TTC). La prochaine municipalité devra choisir l'entreprise intervenante et rechercher un maximum de subventions afin de ne pas renchérir le prix de revient de ce terrain qui doit rester destiné à des activités sociales.

4° Les travaux de rénovation de l'école et le choix du maître d'œuvre

Le choix du maître d'œuvre a été mis en attente du résultat de l'élection municipale par l'opposition lors du Conseil municipal du 21 septembre dernier. Ce dossier est donc gelé jusqu'au début 2022.

* *

Les sujets présentés dans les pages qui suivent vous montreront que le suivi des dossiers en cours est assuré, comme je vous le promettais, avec la même ténacité et la même volonté qu'au premier jour.

Le Maire, Christophe GUINOT

Démarrage des travaux de construction du Lidl, Zone de la Mude

Lundi 4 octobre, Christophe GUINOT, maire de Bessines et Olivier MERIAN Responsable du développement immobilier chez LIDL ont donné le coup d'envoi aux travaux de construction du magasin LIDL à la place de l'ex FOIR'FOUILLE qui sera entièrement démontée. Cette cérémonie symbolique a mis un terme à une longue période d'oppositions, de tractations et de recours définitivement purgés.

Ce nouveau bâtiment sera en phase avec son temps sur le plan écologique (90% recyclable) et énergétique (900m2 de panneaux photovoltaïques), il proposera aussi des places de parking végétalisées et une piste cyclable devant le magasin prolongeant la piste actuelle.

Par ailleurs l'effectif des employés passera de 12 à 18 personnes avec une priorité d'embauche aux demandeurs d'emploi bessinois.

La Mude avait besoin de locomotives pour dynamiser la zone, avec la plus grande FOIR'FOUILLE de France et le magasin LIDL la fonction est remplie, avec l'espoir que tous les commerçants en tirent profit.

L'ouverture est prévue pour le 6 avril 2022, d'ici là nous en reparlerons



Repas des aînés

Dimanche 26 septembre, la salle de la Grange a abrité le traditionnel repas des aînés.

Les organisateurs se sont fait un devoir de respecter scrupuleusement les règles sanitaires sans altérer la bonne humeur des 90 invités.

Le maire, Christophe Guinot leur a souhaité la bienvenue et Marie-Madeleine Berthier adjointe en charge du CCAS a montré combien la pandémie avait rendu difficile la réalisation de cet événement. Disposer en même temps d'une salle libre, d'un traiteur disponible (HMC), d'animateurs talentueux (Black and White) a constitué un challenge dont la réussite lui a été unanimement reconnue.



Comme le veut, la tradition le Maire et son adjointe ont remis des présents à notre doyenne Madame Jacqueline CHOUC et à notre doyen Monsieur Marcel COUZIN sous les crépitements des flashes et les applaudissements des convives.

L'apéritif délia les langues, les amuse-bouche excitèrent les papilles et les plats se virent complimentés. L'ami Pierrot vint conter avec talent une histoire revisitée suivie d'une chanson fleurant bon le temps de la jeunesse.

Les applaudissements nourris libérèrent les plus réservés et les premiers danseurs sont apparus sur la piste bien vite rejoints par de nombreux couples. Les musiciens ont su satisfaire tous les goûts en alternant les danses : paso doble, valse, madison....etc

Il est 16 h, la Grange doit retrouver sa structure de restaurant scolaire. Les couples se dispersent en espérant que la prochaine édition respecte tradition et rituel printanier.

Une coopération pleine de solidarité

Les chemins communaux se font une beauté !

Avec 87% de sa surface en exploitation agricole, la commune de Bessines reste une commune rurale. Près de 10 km de chemins desservent les champs morcelant les 1000 hectares. Les intempéries, le trafic des engins agricoles, l'abondance des eaux contribuent à déformer ces chemins et à les rendre difficilement praticables. Les travaux qui seraient nécessaires n'aboutissent le plus souvent qu'à des rustines exécutées en urgence. Il y a toujours de bonnes raisons pour procrastiner.

Cette année, à l'initiative de la mairie un partenariat a réuni les principaux utilisateurs de cette voirie. Autour du maire, Christophe Guinot assisté de madame Berthier et de monsieur Le Dreo adjoints, MM Renaudet et Pelot exploitants agricoles, M Loiseau représentant des chasseurs, avec le renfort des successeurs de M. Renaudet ont tous contribué activement aux travaux de remise en état d'une partie importante du réseau. La commune a fait livrer plus de 150 tonnes de gravier mises en place par les exploitants au cours de 2 sessions de 3 jours d'un travail intensif.



Les résultats sont très visibles. Le chemin de Boisjard a fait l'objet d'une réfection complète : les haies sont taillées, les fossés curés, des entrées de champ busées, les bas-côtés tondus et la voirie recouverte de gravier. Il en est de même des chemins de la Quérée et de la Garenne. C'en est bluffant. Le chemin de la Turquerie cesse d'être une impasse par la remise en état de 500 mètres de voirie. Le chemin des Rouères a fait l'objet d'une réfection partielle pour effacer les stigmates des ravinements. Enfin l'accès au poney club a été sécurisé. La circulation à double sens se fait sans crainte de verser dans un fossé.

Cette coopération est pleine de solidarité. Outre les acteurs directs nombreux sont les autres bénéficiaires : cavaliers, promeneurs, joggers, etc

Nuisances sonores – Respect de nos voisins

Déjà un arrêt de la Cour de Cassation du 27 novembre 1844 précisait :

« NUL NE PEUT CAUSER A AUTRUI DES TROUBLES EXCEDANT LES INCONVENIENTS NORMAUX DE VOISINAGE »

Nuisances nocturnes

Le tapage est interdit la nuit entre le coucher et le lever du soleil.

En cas d'organisation d'une réunion festive susceptible d'être source de bruit inhabituel, il est recommandé d'en informer vos voisins qui sauront (sans aucun doute) se montrer compréhensifs

Nuisances diurnes

Les travaux (d'entretien, de bricolage ou de jardinage ...etc) susceptibles de provoquer une gêne sonore pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- jours ouvrables : 8H-12H et 14H -19H
- Samedi : 9H-12H et 15H -19H
- Dimanche et jours fériés : 10H-12H

(source règlement communal art 5)



Parole à l'opposition

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro

RECRUTEMENT DE 3 AGENTS RECENSEURS EN JANVIER ET FEVRIER 2022



La Commune de Bessines recherche 3 agents recenseurs pour la période du 03 janvier au 20 février 2022.

MISSIONS

- Se former aux concepts et aux règles du recensement ;
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordinateur ;
- Déposer les questionnaires dans les délais impartis ;
- Rendre compte périodiquement de l'avancement de son travail et restituer les questionnaires renseignés ;
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

PROFIL

- Poste ouvert à toute personne ayant un niveau d'études suffisant pour assimiler les règles du recensement, ayant une aisance informatique et disposant d'un véhicule personnel (pour une partie de la Commune), d'un téléphone portable.

APTITUDES REQUISES :

- Disponibilité (travail le samedi et en soirée le cas échéant) ;
- Capacité à dialoguer pour impliquer les habitants ;
- Neutralité et discrétion pour respecter la confidentialité des informations recueillies ;
- Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais ;
- Connaissance du Territoire.

INFORMATIONS SUR LE POSTE

Prévoir au début du mois de janvier 2022, un temps de formation préalable sur 2 demi-journées, ainsi que le temps nécessaire à la reconnaissance de son secteur.

Les horaires sont estimés à 20 heures hebdomadaires mais aménageables en fonction des situations personnelles et des accords négociés avec le coordinateur.

Rémunération au smic + 25€ de frais téléphoniques

40€ par demi-journée de formation

Prise en charge du carburant

Renseignements : Mairie de Bessines (mairie@mairie-bessines.fr, 05.49.09.10.64)

Candidature à envoyer avant le 19 novembre 2021 à l'attention de :
Monsieur le Maire, Place de La Mairie 79000 BESSINES



GENDARMERIE

NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ



Opération tranquillité seniors

Vous vivez seul.e.s?

Vous êtes âgé.e.s?

N'hésitez pas à vous signaler à la gendarmerie pour bénéficier de l'opération tranquillité seniors : des gendarmes pourront vous contacter par téléphone et vous donner des conseils de prévention.



VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ :

Soyez vigilants !

Des malfaiteurs se présentent chez vous en se faisant passer pour des professionnels, des forces de l'ordre ou des agents de l'administration. Leur but est de s'introduire dans votre domicile et voler vos biens.

- ✓ Demander toujours à voir la carte professionnelle même si la personne est en uniforme ;
- ✓ Ne signez aucun document dont la portée ou le sens ne vous semblent pas clairs ;
- ✓ Pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de 14 jours pour vous rétracter.

5 règles d'or

1. Je n'ouvre pas la porte à un.e inconnu.e et j'utilise un entrebâilleur ou un oeillet
2. Je ne me fie pas aux effets portés même si la personne est en uniforme
3. Je ne divulgue en aucun cas l'endroit où je garde mes bijoux et mon argent liquide
4. Je me méfie des démarcheurs trop entreprenants
5. Au moindre doute, un seul numéro pour alerter :

Police ou Gendarmerie : **17**

L'EXECUTION DU BUDGET COMMUNAL AU 30 SEPTEMBRE 2021

Nous avons décidé de publier ci-après les chiffres officiels de l'exécution du budget communal au 30 septembre 2021 (source Trésorerie de Frontenay Rohan Rohan) pour rassurer les Bessinoises et Bessinois qui auraient pu être surpris et inquiets par les propos de M. THOMAS relatifs aux dépenses excessives engagées par le maire et ses adjoints depuis leur élection.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Budget voté en équilibre recettes dépenses : 1 759 263,51 €
Dépenses mandatées au 30 septembre 2021 : 1 015 973,96 €
Crédits disponibles pour le 4^e trimestre : 742 289,55 €

Le budget de fonctionnement de l'année 2021 sera réalisé en excédent

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Budget voté en excédent de 232 429,41 €
Recettes : 1 415 579,41 €
Dépenses : 1 183 150,00 €
Dépenses mandatées au 30 septembre 2021 : 404 546,72 €
Crédits disponibles pour le 4^e trimestre : 1 011 032,69 €

Le budget d'investissements de l'année 2021 sera réalisé en excédent en raison des consultations préalables à la rénovation de l'école qui ont pris beaucoup de temps et par le report du démarrage des travaux à la demande de nos opposants unanimes.

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

De 2014 à 2020 : souscription de 4 emprunts pour un total de 1 200 000 € (un 5^e emprunt de 700 000 € signé avec le Crédit agricole n'a finalement pas été versé)

De 2020 à 2021 : aucun nouvel emprunt souscrit

Depuis notre élection, l'endettement de la commune a baissé du montant des annuités remboursées (soit 83 000 € par an)

Pour Marcel BŒUF Adjoint aux finances, démissionnaire

Le Maire Christophe GUINOT



Nouveau Kangoo pour la commune



Le maire remercie tous les annonceurs qui ont ensemble financé le véhicule municipal malgré un contexte économique loin de leur être favorable et invite les Bessinoises et les Bessinois à leur apporter leur soutien en se rendant dans leur commerce et en sollicitant les artisans locaux.

JOUET CLUB	MAGASIN DE JOUETS	35 BD AMPÈRE CHAURAY	0688524254
MATH CONSULT	SOUTIEN SCOLAIRE	25 B RUE DU 24 FÉVRIER NIORT	0640606405
L'ATELIER D'OPTIQUE	OPTICIEN	6 RUE DE L'ANGELIQUE BESSINES	0549095279
AGRIPARTNER	OUTILLAGE AGRICOLE	ZA LE CHARCONNAY ST SYMPHORIEN	0549041810
LA CLEF DES CHAMPS	ALIMENTATION BIO	ZONE DE LA MUDE BESSINES	0549173584
MATHILDE MEYBECK	MANDATAIRE IMMOBILIER	263 AV DE PARIS NIORT	0602265726
PLOMBERIE PAJOT	PLOMBERIE CHAUFFAGE ELECTRICITE	43 B CHEMIN DES AJONCS MAGNE	0983065344
FIDUCIAL EXPERTISE	COMPTABILITE FISCALITE	4 RUE DE L'ANGELIQUE NIORT	0549095959
CONTRÔLE TECHNIQUE DU MARAIS	CONTRÔLE TECHNIQUE AUTO	ZAC DE LA CHAUME AUX BETES MAGNE	0549244093
PONEY CLUB DE CHATENET	PONEY CLUB	1 RUE DES GRUES BESSINES	0620521497
ISABELLE MONTILLAUD	EPICERIE COOP	10 RUE DU MARAIS COULON	0549359001
LAURENT GOUIN	CASSE AUTO	111 RUE DU MOULIN AIFFRES	0549321596
LES BUTINEUSES VAGABONDES	G. ARJAURE APICULTEUR	11 RUE DU RIMONBOEUF ST GEORGES DE REX	0687841470
ADRIEN FORGET	MENUISERIE ARTISAN RGE	ZI LA CLIELLE FRONTENAY ROHAN ROHAN	0549040712
PIMENTA CONSTRUCTION	MACONNERIE COUVERTURE	8 BIS AV DE L'EBAUPIN COULON	0615851532
SAFTI FREDERIC GUENETTE	AGENT IMMOBILIER	11 RUE DU 8 MAI 1945 NIORT	0687212265

Merci à tous ...



Bessines animation

Bessines animation vous présente ses activités qui redémarrent après une trop longue période d'arrêt
**et le président informe tous les adhérents que l'assemblée générale se réunira
Le 26 novembre à 18h30 à la salle de la grange**

Marche dynamique

Lundi de 12h00 à 13h00
Lieu : RDV au stade Guibert

Contact :Thérèse Blanché
au 05.49.09.12.71 ou 06.33.52.85.79

Pétanque

lundi et vendredi à 13h30
RDV en été : embarcadère
RDV en hiver : Noron
Contact : Alain Fy
au 05.49.73.17.38

Gym volontaire

Mardi à 18h15 et 20h00 (Club house) et
Vendredi à 10h30 (gymnase)

Lieu : Gros Buisson
Contact :Thérèse Blanché
au 05.49.09.12.71 ou 06.33.52.85.79

Yoga nidra

Lundi de 12h15 à 13h30 et
18h30 à 19h45 ;
Mercredi de 9h30 à 10h45 et
Vendredi de 12h15 à 13h30
Lieu : Gros Buisson
Contact : Aurélie Gauthier
au 06.87.17.19.95

Couture

Lundi de 15h00 à 18h00
Lieu : Gros Buisson
Contact : Sylvie Lagrange
au 06 63 27 08 63

Cuisine

Tous les 3ème mardi du mois à 17h30
Lieu : Salle de Noisy
Contact : Cyril PELLE
au 06 03 34 44 84

ACTIVITES SPORTIVES

Promenade à vélo

Jeudi à 13h30
RDV Parking de la Grange
Contact : Jean-Paul Combeau
au 06.26.16.05.77

Danses de salon et danses latines

Vendredi de 17h00 à 19h00
Lieu : Noisy
Contact : Monique Guyon
au 06.70.15.87.82

Sophrologie - Gym douce – relaxation

Lundi et mardi de 16h à 17h
et de 18h à 19h et Jeudi de 11h à 12h et de
12h30 à 13h30
Lieu :Bibliothèque - salle de la grange
Contact : Patrick Guérit au 06.76.49.76.78

Qi Gong

Lundi de 14h30 à 15h45
Lieu : Gros Buisson
Contact : Sylvie Faity
au 06.04.53.89.20

ACTIVITES MANUELLES

Art floral

1 fois par mois avec
participation financière
Jeudi 18h00 et vendredi 14h30
Lieu : Gros Buisson
Contact : Annie Diffiné
au 06.32.09.59.37

Broderie

mardi de 14h30 à 18h00
Lieu : Gros Buisson
Contact : Louissette Daviaud
au 05.49.09.14.12

Ateliers loisirs créatifs

Jeudi 9h30 à 17h00
Lieu : Gros Buisson
Contacts :
Scrapbooking : Christiane Prunier au
06 77 92 09 42
Cartonnage : Annie Royer au
06 79 97 32 16

ACTIVITES CULTURELLES

Anglais

Tous les Mercredis
de 9h30 à 10h30,
de 10h30 à 11h30 et de 13h30 à 14h30
Lieu : Gros Buisson
Contact : Annie Barré
au 06.86.64.10.01

Placomusophilie

3 fois par an à 17h00
Lieu : Gros Buisson
Contacts : JP Combeau
au 06.26.16.05.77

Oenologie

3ème jeudi par mois
de 18h00 à 20h00
Lieu :Gros Buisson
Contact : Gilbert Baranger
au 05.49.09.13.06

Recherches historiques

Édition de livrets sur le passé de
Bessines et sur l'association Bessines
Animation
Contact : France Rousseau
au 06.88.41.92.09

Contacts : ☎ 05.49.09.13.06 ✉ bessines.animation@gmail.com
<https://bessinesanimation.wixsite.com/bessines-animations>

La commune investit pour nos enfants

Sécurisation des passages piétons autour de l'école



Pour faire ralentir les véhicules à l'approche des passages piétons autour de l'école, nous avons installé des petits bonshommes phosphorescents.

Aménagement du sol des jeux de la salle de La grange



Fini les cailloux dans les chaussures grâce à ce revêtement de pelouse synthétique !

De nouveaux travaux programmés

Réfection du « plateau » :

Les travaux de rénovation du terrain de sport de la cour de l'école primaire sont programmés pendant les vacances de la Toussaint. L'enrobé sera refait et des poteaux et grillages neufs seront installés.



Sécurisation du cheminement « Marie et Flavie Michaud » :

Le bas du chemin de la Grange sera bétonné afin que les enfants puissent l'utiliser en toute sécurité pour se rendre à la cantine.

Bessines animation
Concert de voix corses

Le vendredi 10
et le samedi 11 décembre
à 20H30 à l'Eglise

Réservation obligatoire
au 05 49 09 13 06 ou 06 08 84 11 86
Mail : j.baranger1@dorange.fr

Prix 12 euros

Ascobe

Concert par les compagnons de la Tourlandry

Dimanche 14 novembre
à 15h à la salle de la Grange
Réservation recommandée
au 05 49 09 13 91 ou 05 49 09 11 81
ou 05 49 06 83 77

Prix 12€

Publication

Directeur de publication :

Christophe GUINOT

Edition : Octobre-Novembre 2021

Rédaction, Conception, réalisation :

Mairie de Bessines

Tirage : 900 exemplaires – zaptv79

